



Règlement Crestas del Infierno 2017

Le règlement de cette course de montagne est régi, par la FAM.

Sauf les points suivants.

1. Date et lieu: "Crestas del Infierno" se déroule le 4 juin 2017 dans le village de Gavin (Huesca). Le départ du parcours de 20 km est à 9h15 et celui de 30 km à 9h00.

2. Parcours: Dans cette course 2 parcours sont possible à choisir: un de 20 km et l'autre de 30 km. Les 2 parcours partent de Gavin (Huesca) à 980 m d'altitude et traversent Crestas de Puñero ou l'épreuve de 20 km commencera la descente. L'épreuve de 30 km passera par Sarase (2200m) elle continu jusqu'à Sabocos par la vallée Bachesango, le parcours se finit avec un dénivelé accumulé de 3800 m et 2400 m pour la course de courte durée.

3. Evaluation: Les 2 épreuves comptent pour le **Circuit Comarcal de Courses Populaires Pyrénée Alto Gallego 2017**. L'épreuve de 30 km compte aussi pour la première édition du **PYRENEES TRAIL CHALLENGE**.

4. Participation : Les athlètes adeptes de la montagne ou les sportifs âgé de plus de 15 ans pourrons participer jusqu'à un maximum de 300 participants, en respectant toujours le règlement et qui remplissent toutes les conditions requises ici détaillées.

NORMES DES MINEURES

Age minimum pour participer: 15 ans. Leurs licences FEDME ne couvrent pas cette course. L'organisation fournira une assurance spéciale contre les accidents pour que les coureurs juniors puissent participer. Comme cela les coureurs mineurs feront partie de la catégorie Senior (Règlement modifié juste pour cette course).

Les parents ou le tuteur légal du coureur mineur devront signer un document avec leurs informations personnelles ou ils assument la responsabilité de possible dommage occasionné sur son fils ou sur les autres participants de la course, en excluant la responsabilité des organisateurs de l'épreuve Crestas del Infierno.

5. Catégorie:

- Senior masculin et féminin : à partir de 18 ans établis.
- Vétéran 40 masculin et féminin: à partir de 40 ans établis.
- Vétéran 50 masculin et féminin: à partir de 50 ans établis.

6. Période d'inscription: L'inscription online sera possible jusqu'au 31 Mai 23h59. Le site internet pour l'inscription est www.crestasdelinfierno.com Le jour de la course, le 4 juin, il sera possible de s'inscrire au départ de la course entre 7h30 et 8h30. Le remboursement de l'inscription ne sera possible, sauf en cas de force majeur et sur présentation d'un justificatif.

7. Prix: Le prix de l'inscription online est de 20 € pour les personnes appartenant à la fédération et 24 € pour les gens n'appartenant pas à la fédération, plus un euro pour l'organisation et la gestion administrative. Les inscriptions le jour même de l'épreuve seront 5 € plus chère que le tarif online.

L'inscription donne le droit de participer à l'épreuve, à l'assurance de responsabilité civil et accident, ainsi qu'à l'utilisation de tout le matériel et service attenant à la course.

Chaque participant aura un lot de bienvenu de l'épreuve.

8. Signalisation: Le parcours sera balisé à l'aide des panneaux, de ruban de couleur mais aussi de bornes kilométriques tout au long du parcours.

9. Contrôles: L'organisation a mise en place plusieurs points de contrôle obligatoire par lesquels il faut passer et où s'effectueront le contrôle de passage réglementaires.

10. Ravitaillement: Il y aura 6 points de ravitaillement où se restaurer pendant la course plus le point d'arrivée. Chaque participant a le droit à des provisions liquides et solides.

11. Temps de passage: Le temps maximum d'arrivée est de 6 heures. Les participants qui mettront plus de 6 h à réaliser le parcours ne seront pas sur le classement final. En outre il faut arriver au passage intermédiaire du kilomètre 9 au maximum 2 heures après le départ.

Dans tous les cas l'organisation a le droit de disqualifier les retardataires ainsi que les participants qui ne respecte pas le règlement de l'épreuve, celui qui ne suit pas le parcours établit, celui qui ne porte visiblement son dossard, celui qui n'écoute pas les indications des organisateurs, celui qui n'est pas Fair Play avec le reste des participants.

L'organisation a prévu la participation d'un coureur qui ferme la marche.

Tous les participants qui sont disqualifiées doivent rendre leur dossard au point de contrôle le plus proche et abandonner la course en suivant les indications des organisateurs.

12. Prix: La remise des prix aura lieu une fois que les 2 épreuves seront terminées. L'organisation offrira un prix aux 3 premiers qualifiés de chaque catégorie masculine et féminine, un trophée et un petit cadeau. Il n'aurai pas de prix en argent.

Les 3 premiers qualifiés absous de chaque parcours indifféremment de sa catégorie masculine féminine auront un cadeau spécial.

13. Réunion informative: L'organisation donnera des informations topographiques des endroits où la course transite et les détails plus importants de l'organisation la veille de la course, lors d'une présentation dans un local de Gavín. L'heure n'est pas encore définie mais sera communiqué assez tôt pour pouvoir y participer. La réunion est importante pour les participants.

14. Dossard: Les dossards seront donnés au Télécentre à côté le Fronton municipal le 3 Juin 2017 entre 17h et 20h ainsi que avant l'épreuve entre 7h30 et 8h30 au terrain de sport à côté du chapiteau placé au départ de la course.

15. Environnement: La course se passe dans un endroit naturel exceptionnel, nous partageons tous la responsabilité de préserver l'environnement.

Tous les coureurs seront responsables de leurs déchets, des containers placés maximum à 100m du point de control seront mis en place pour jeter les déchets. Les coureurs ne respectant pas cette règle élémentaire seront disqualifiés.

16. Assistance sanitaire: L'organisation aura des services de Secours et Sauvetage dans les endroits les plus stratégiques de la course. De même une antenne médicale de premier secours se trouvera à l'arrivé de la course, pour les sportifs qu'ils aient besoin d'assistance exceptionnelle.

17. Sécurité: L'organisation a le droit de changer le parcours de la course et d'y faire des modifications en fonction des différentes conditions mais aussi d'annuler l'épreuve si les conditions météorologiques ne le permettent pas. Toujours après accord du comité de course.

18. Secours en cas d'accident: Les participants sont obligées de venir en aide à une autre participant nécessitant de l'aide, ainsi qu'informer des contretemps a l'organisation de la course aux points de contrôle de passage.

19. Responsabilité: L'organisation n'a aucune responsabilité en cas d'accident et de négligence et concernant aussi la perte de matériel de chaque participant.

Les participants sont responsables de leurs actes, de tout dommage sûr eux-mêmes et tiers.

Il est recommandé de porter un coupe-vent : L'organisation de l'épreuve selon les indications de la Fédération International ISF recommande au participant de porter un coupe-vent pendant le déroulement du parcours.